**Le nouveau parcours de formation « Montagne »**

Il s’adapte et intègre pleinement la nouvelle architecture de la formation fédérale.

Un nouveau parcours, simplifié et orienté vers les types de pratiques, a été validé qui comporte désormais 3 cursus de spécialisation distincts, certifiants :

* « Animateur montagne été »
* « Animateur montagne raquettes Nordique »,
* « Animateur montagne alpine hivernale »

Trois Cursus accessibles depuis le Brevet fédéral « Activités de la Randonnée Pédestre ».